

**ALLOCUTION DE MONSIEUR
PIERRE MAUROY A L'OCCASION DES
20 ANS DU COMITÉ DES OEUVRES
SOCIALES DE LA MAIRIE.**

(Mardi 30 Mai 1995)

Monsieur Raymond Vaillant,

Monsieur le Secrétaire Général,

Monsieur Jacques Cornette
Président du Comité des Oeuvres
Sociales

Monsieur Victor Lutan
Ancien Président du COS

Mesdames et Messieurs les
Administrateurs

Mesdames et Messieurs les Bénévoles,

Mesdames,
Messieurs,
Chers amis,

Je suis très heureux de célébrer avec vous les 20 ans d'existence de notre Comité des Oeuvres Sociales.

Cet anniversaire symbolique nous permet aujourd'hui de dresser un petit bilan des activités du Cos.

Monsieur Jacques Cornette, le Président, vient d'ailleurs d'en tracer les grandes lignes. Il s'agit donc d'un bilan très positif qui révèle bien que d'année en année, ce comité n'a cessé de développer des prestations de plus en plus avantageuses en faveur des 10 000 personnes inscrites sur ses fichiers.

En cela, il faut saluer l'action déterminante de Monsieur Victor Lutun qui a présidé cette institution pendant plus de 18 ans, relayé ensuite par Jacques Cornette qui en est le digne successeur depuis 1992.

Grâce à leur gestion maîtrisée des subventions accordées chaque année au COS, les employés municipaux bénéficient de nombreuses aides financières au moment où elles sont le mieux appréciées. Je pense aux périodes de Noël avec les chèques cadeaux attribués aux enfants. Les mariages, les naissances, les décès sont aussi l'occasion d'attentions particulières. Je n'oublie pas, bien sur, les aides aux vacances, aux études ou les rétributions accordées à l'occasion d'un départ à l'armée.

En général, le COS manifeste son soutien à chaque événement important dans la vie des familles. Cet accompagnement est le bienvenu, c'est pourquoi les agents municipaux sont très vivement attachés à l'existence et l'utilité de leur Comité.

Mais depuis 20 ans, le COS est également parvenu à dépasser sa vocation sociale pour multiplier ses activités de loisirs, de détente, de voyages.

Il faut encore souligner les nombreux clubs de sport qui nous réservent régulièrement de bonnes surprises.

Alors, j'ai bien entendu, cher Jacques Cornette, que la seule ombre au tableau concerne les locaux provisoires du Centre de Loisirs qui accueillent une trentaine d'enfants, chaque mercredi et pendant les petites vacances.

Je veux vous répondre que nous étudions actuellement la possibilité de reloger la garderie du COS dans un équipement mieux adapté. C'est la raison pour laquelle une solution sera trouvée dès que nous aurons achevé la restructuration du parc scolaire de la ville.

Je suis bien conscient qu'il faut maintenant agir au plus vite. En tous cas, je tiens à remercier pour leur compréhension les responsables du COS qui ont accepté cette situation provisoire. Je veillerai personnellement à ce qu'elle ne s'éternise plus.

Mais revenons à cet anniversaire qui symbolise 20 années d'aides sociales et de solidarité.

L'efficacité des interventions et le dynamisme du Comité des Oeuvres Sociales méritaient aujourd'hui d'être mis à l'honneur.

C'est la raison pour laquelle je suis très heureux de remettre la grande médaille d'or de la ville de Lille à cette institution qui fait partie des grands avantages de travailler à la Mairie de Lille.

Par l'ensemble des services et des prestations qu'il propose, le COS contribue, en effet, à l'amélioration des conditions de travail : cet objectif correspond à l'état d'esprit de cette grande Maison qu'est l'hôtel de ville.

Cette médaille exprime donc mes remerciements à tous les administrateurs, les bénévoles, et vous même, Monsieur Le président pour l'utilité de votre action.

Elle traduit également des vœux de prospérité et de réussite pour l'avenir du COS, qui, je l'espère continuera à s'épanouir et développer sans cesse son champ d'intervention.